

FICHE DE POSTE « ENSACF 2025-2026_CDD licence »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
Année 2025-2026

Recrute : 3 enseignant.e.s contactuel.le.s

Champ disciplinaire : TPCAU et VT

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

L'ENSACF s'interroge sur les conditions de la crise globale actuelle pour permettre aux étudiant.e.s d'être des acteurs éclairés du monde de demain. Dans une situation critique où les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Face à ces enjeux, l'ENSACF fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions à partir du milieu qui est le sien. Elle ambitionne ainsi de devenir un établissement de référence sur la thématique transversale **des territoires en marge**, en fondant sa pédagogie sur deux thèmes majeurs :

- **la pensée transcalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toutes les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière.

- **l'expérimentation**, qui est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde et qui invite les étudiants à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1.

Quatre Domaines d'Études de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite, et explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Le projet pédagogique et scientifique de l'ENSACF vise à équiper les étudiants face à une crise qui se dévoile comme une profonde crise de l'habitation humaine. La sensibilisation à l'écologie environnementale porte un accent sur les écologies sociale et mentale : considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les humains au sein de chaque société dont ils participent ; questionner notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

L'enseignement du projet d'architecture est ici central, sont particulièrement développés :

- le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte
- le rapport de l'architecture avec les disciplines associées avec l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'UMR Ressources explore les « marges », entre critiques et transgressions, résistances et résiliences : cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes, mais bien depuis ses marges.

2. DESCRIPTIF DES POSTES – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute pour l'année universitaire 2025-2026 trois enseignant·e·s chercheur·e·s contractuel·le·s pour enseigner le projet dans le champ TPCAU et VT en licence. Leurs missions relèveront de l'enseignement, de la recherche, et il leur sera demandé une forte implication dans les commissions et groupes de travail accompagnant les enseignements à l'ENSACF.

3 postes sont concernés par ce recrutement.

Ces postes ne sont pas compatibles entre eux.

Les enseignements correspondant prévus sont présentés par postes (les heures sont données à titre indicatif).

POSTE 1 CDD TPCAU (S3 Projet et analyse) 110h

Orientations thématiques de recherche et d'enseignement : l'enseignant.e devra articuler la maîtrise de la dimension constructive, les questions de tectoniques dans le processus de conception.

En licence

UE 3.1 – Projet architectural et urbain – 94hTD

UE 3.2 – Analyse architecturale – 16hTD

POSTE 2 CDD TPCAU (S3 Projet) 94h

Orientations thématiques de recherche et d'enseignement : L'enseignant devra articuler la maîtrise de la dimension constructive, les questions de tectoniques dans le processus de conception.

En licence

UE 3.1 – Projet architectural et urbain – 94hTD

POSTE 3 VT (S5 Projet) 84h

Orientations thématiques de recherche et d'enseignement : l'enseignant.e devra porter un regard sur la transformation, la réparation de l'architecture et des territoires, en abordant cet angle depuis la culture du projet transcalaire.

En licence

UE 5.1 – Projet transcalaire – 84hTD

En plus de la courte présentation des semestres et domaine d'étude retranscrite plus bas, les descriptifs de chaque Unité d'Enseignement sont accessibles sur le site de l'ENSACF <https://www.clermont-fd.archi.fr/organisation-des-etudes/> notamment dans le Livret de l'étudiant.

3. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le.la candidat.e devra participer à séances d'atelier et jurys.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- ses motivations à s'inscrire dans l'un ou l'autre des enseignements présentés dans les postes.
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, et avec l'organisation des enseignements de l'ENSACF.

Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une expérience d'enseignement au sein des ENSA ;
- Une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère : l'« ici », tout autant que la capacité à le remettre en perspective au regard de territoires éloignés (des « AILLEURS ») ;
- Une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;
- Une pensée critique sur la relation entre l'architecture et la question environnementale.

2 - Expériences et compétences spécifiques aux demi-postes

Les compétences attendues et décrites ci-dessous viennent en complément de celles décrites au point 1 :

POSTE 1 et 2 - semestre 3

- Une activité de praticien.ne dans le champ de l'architecture ;

- Une pratique professionnelle réflexive de la conception architecturale.

POSTE 3 : semestre 5

- Une activité de praticien.ne dans le champ de l'architecture à toute les échelles ;
- Une pratique professionnelle réflexive de la conception architecturale, urbaine et paysagère.

3 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

En Licence :

Conception architecturale et urbaine, cultures et sociétés, expression et représentation, sciences et techniques, parcours personnel (langues vivantes, cours de soutien, stages, double cursus architecte-ingénieur) constituent la **structure récurrente en 5 UE pour chaque semestre**.

Chaque semestre est thématisé ; les thématiques sont transversales et s'appliquent à toutes les unités d'enseignement et toutes les disciplines enseignées, pour proposer une **pédagogie lisible et progressive, en adéquation avec les enjeux environnementaux et sociétaux contemporains**. Ainsi la **Licence 1 porte la thématique Espace/terre et climat** ; elle initie les étudiants à l'architecture située et permet d'aborder les enjeux contemporains comme le changement climatique, l'artificialisation des sols et l'érosion de la biodiversité. Le confort d'usage est désormais étudié en lien avec le confort climatique et les sensations corporelles. **La Licence 2, autour de Lieu/ressources et matières**, est centrée sur la compréhension des lieux et de leurs ressources. Les étudiants travaillent sur les matériaux, leurs circuits de production, et leur rôle dans la définition des ambiances et des formes architecturales. La valorisation des existants ordinaires (sols, espaces publics, bâtis préexistants) et l'économie de moyens sont pleinement intégrées à la formation. **La Licence 3, Milieu, biodiversité et écosystème** interroge la coexistence entre humains et autres formes de vie. Les projets territoriaux sont développés à l'échelle du bassin de vie, de la biorégion ou du bassin versant. Les étudiants analysent les dynamiques territoriales à travers une lecture fine des niveaux d'organisation du vivant (individu, espèce, population, communauté, écosystème, biome, biosphère), avec désormais l'expertise de spécialistes du vivant pour repenser la réhabilitation des milieux dégradés et les interactions entre territoires urbains, périurbains et ruraux.

En Master :

Le projet architectural, urbain et territorial tient une place centrale dans la formation et s'accompagne de **séminaires** et du travail de **mémoire**, en lien avec les axes du **projet scientifique de l'UMR "Ressources"**. Ce mémoire, de type universitaire, ouvre sur les modalités de construction d'une démarche personnelle de recherche et peut ainsi conduire vers le troisième cycle doctoral. Le DEA est validé par la soutenance d'un **projet de fin d'étude**.

Le cycle Master se compose d'un parcours au choix dans l'un des **quatre domaines d'études (DE)** proposés, **un socle commun** et **des enseignements aux choix** appelés laboratoires. Longtemps structurée en trois DE, l'ENSACF a choisi d'ouvrir un quatrième DE en 2021. Les DE sont des regroupements d'enseignants formant une équipe pédagogique dans le but de proposer un projet pédagogique en relation avec le projet d'établissement de l'ENSACF. Chaque DE organise les enseignements de projet, de séminaire et de mémoire. Tous développent une approche particulière de la pratique architecturale dans les territoires ruraux.

Le Domaine d'étude Écologies, Transformations, Esthétiques, Habitabilités (ETEh) questionne la production et les esthétiques de l'architecture au regard des limites planétaires. Il propose une pédagogie pour **réparer les territoires contemporains par l'architecture, en radicalisant les interventions** avec des actions respectueuses, militantes, pragmatiques, inventives, prenant en compte les **écosystèmes vivants** dans leur globalité.

Le Domaine d'étude Entre Ville, Architecture et Nature (EVAN) s'appuie sur les transformations profondes des territoires et du métier d'architecte. Il vise à articuler la culture du projet avec une ouverture vers d'autres disciplines, en développant quatre aspects essentiels : l'intelligence située, la valorisation des préexistences, la diversification des pratiques architecturales et l'association de la recherche à la conception.

Le Domaine d'étude Mémoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine Habité Urbain et Rural (METAPHAUR) ambitionne de donner aux étudiants les moyens d'intervenir sur le patrimoine bâti en adoptant une approche proactive. Plutôt que de s'adapter passivement à l'existant, il s'agit d'agir pour et avec lui. L'actualisation de l'héritage architectural s'inscrit ici dans une réflexion sur le temps, intégrant sobriété, économie et développement soutenable.

Le Domaine d'Étude Réalités et Expérience (REx) propose une pédagogie ancrée dans la réalité contemporaine, où les étudiants développent une posture analytique et engagée. Trois enjeux majeurs structurent cet enseignement : Architecture, Matières et Matériaux - Architecture et Climat - Temps et Cycles de l'architecture.

4 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- architecte

5. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le 2 septembre 2025 à minuit, sur démarches simplifiées** : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ensacf-recrutement-enseignant-e-s-3-cdd-licence-20>

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e
- un dossier travaux pédagogiques (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- un dossier témoignant de la pratique du candidat
- une **note pédagogique** précisant la vision du.de la candidat.e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum)
- une note précisant sur quel.s demi-poste.s numéroté.s de 1 à 4 le.la candidat.e présente sa candidature et pour quelles raisons (1 page maximum) ; le candidat peut également y préciser s'il souhaite se voir confier un poste à plein-temps (assemblément de 2 demi-postes)
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** : documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaires et contrats / ou création d'entreprise et avis d'imposition/ ou avis de revenus de micro-entreprise ou bilan comptable)
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3**. est laissée au libre choix du.e de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le.la candidat.e si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s le 11 septembre 2025 en présentiel.**

Les convocations et précisions horaires, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, au plus tard le 5 septembre 2025

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à : boris.bouchet@clermont-fd.archi.fr, vice-président de la CFVE en charge de la formation
- sur le plan administratif à : veronique.bourioux@clermont-fd.archi.fr